



# MAISON FAMILIALE RURALE DE SAINT CHAMOND FORMATIONS PAR ALTERNANCE

ANTENNE DU CFA REGIONAL DES MFR RHÔNE-ALPES

**RÉUSSIR**  
autrement

Saint Chamond, le 31 mars 2020

## LETTRE INFO n°3 : COVID-19

**INFORMATIONS AUX FAMILLES, AUX PROFESSIONNELS ET AUX APPRENANTS**

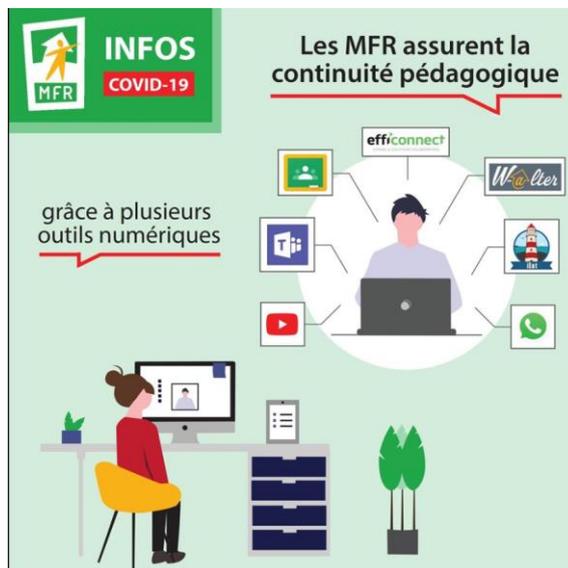
Madame, Monsieur,

RAPPEL : Période en entreprise :

**Les jeunes ne doivent plus aller en stage et respecter le confinement mis en place par le gouvernement.**

Les apprentis possèdent un contrat de travail les liant à une entreprise. Ainsi, le jeune doit contacter son maître d'apprentissage afin de connaître la position de l'entreprise quant à l'accueil de l'apprenti. Nous vous remercions par avance d'effectuer un retour par mail ou par téléphone à la MFR en cas de changement de situation pour un apprenti.

Suivi pédagogique :



La MFR de Saint-Chamond s'est organisée depuis le lundi 16 mars 2020 pour maintenir le lien avec leurs stagiaires, leurs apprentis et leurs familles. Bien entendu, il faut assurer la continuité des apprentissages dans le cadre de l'alternance, avec des supports sur I-ENT (cours, exercices, évaluations, vidéos, quizz,..), des temps de travail et d'entretien en visioconférence.

Pour rappel :

- Lors des semaines de présence en MFR : supports sur I-ENT (cours à apprendre, exercices à faire...)
- Lors des semaines de présence en entreprise : travail plus en lien avec le monde professionnel (rapport de stage, fiches techniques, fiches métiers,...)

De la 4<sup>ème</sup> au Bac Professionnel





# MAISON FAMILIALE RURALE DE SAINT CHAMOND

## FORMATIONS PAR ALTERNANCE

ANTENNE DU CFA REGIONAL DES MFR RHÔNE-ALPES

**RÉUSSIR**  
*autrement*

Mais il y a aussi l'accompagnement des jeunes, des familles, des professionnels (téléphone, mail,...) que nous souhaitons tous remercier et encourager dans ce moment difficile pour leurs présences auprès des jeunes pour les maintenir dans une dynamique de travail et de réussite. C'est ainsi que les termes de solidarité, de cohésion prennent tous leurs sens et que les acteurs des formations par alternance unissent leurs forces pour maintenir les jeunes dans une démarche positive.

La fin d'année approche et nous sommes dans l'attente de directives gouvernementales concernant les modalités d'examens mises en œuvre pour cette fin d'année 2020. Nous vous tiendrons au courant dans les jours qui arrivent pour vous transmettre les informations.

N'hésitez pas contacter les membres de l'équipe pour toute question ou demande d'information.

### Permanence à la MFR :

Une permanence téléphonique est assurée aux heures d'ouverture habituelle : 8h - 12h / 13h30 - 17h15.

Vous pouvez également nous contacter par mail : [mfr.st-chamond@mfr.fr](mailto:mfr.st-chamond@mfr.fr)

L'ensemble de l'équipe sera présente pour vous accompagner et vous transmettre les informations dont vous aurez besoin. Nous vous tiendrons informés des diverses évolutions et directives qui nous seront transmises.

Je vous prie d'agréer Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

Mickael REYNARD

Directeur

